

À PROPOS DU CHAMPLAIN HUDSON POWER EXPRESS (CHPE)

Le **Champlain Hudson Power Express (CHPE)** est un projet d'infrastructure innovant en cours de construction qui jouera un rôle clé dans la transition vers l'énergie propre de l'État de New York, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques nocifs, en créant des emplois et en générant des milliards de dollars de nouveaux investissements dans l'économie de l'État de New York.

LE CHPE comprend la construction d'une ligne de transport souterraine et sous-marine s'étendant sur environ **339 miles (545 km)** entre la frontière canado-américaine et la ville de New York, qui fournira de l'énergie hydroélectrique à des prix compétitifs tout au long de l'année.

Le projet créera environ **1 400 emplois de soutien de la famille** pendant la construction, avec l'engagement d'utiliser de la main-d'œuvre syndicale.

Le CHPE comprend également un **Green Economy Fund (GEF) de 40 millions de dollars**, qui soutiendra les habitants des communautés défavorisées et de première ligne en leur offrant de nouvelles possibilités de formation professionnelle qui les aideront à tirer parti de la transition de New York vers une économie verte.

AVANTAGES POUR L'ENVIRONNEMENT



Le CHPE fournira suffisamment d'électricité renouvelable pour répondre à **20 %** des besoins énergétiques de la ville de New York et alimenter plus **d'un million** de foyers new-yorkais.



La réduction des émissions de carbone résultant du CHPE sera équivalente au retrait d'environ **44 %** des voitures des rues de New York.



Pour que l'environnement soit plus propre qu'au début du projet, le CHPE fournira **117 millions de dollars** sur 35 ans pour financer des programmes de protection de l'environnement par l'intermédiaire du Hudson River and Lake Champlain Habitat Enhancement, Restoration, and Research/Habitat Improvement Trust Fund (Fonds fiduciaire pour l'amélioration de l'habitat, la restauration et la recherche sur l'habitat). L'administration de ce fonds sera supervisée par un comité composé d'agences réglementaires locales et étatiques, ainsi que de groupes de défense de l'environnement, afin de garantir que les projets répondent aux besoins locaux et que les avantages pour l'environnement sont maximisés.